



Monsieur le Directeur Général,

Alors que plus d'un agent sur trois était en grève lundi 16 septembre pour manifester le rejet du projet de géographie revisitée, le ministre continue à promouvoir sa réforme et à distiller des propos mensongers. Ainsi, il affirme sans vergogne que 2/3 des agents approuveraient sa réforme, car non grévistes. Au lieu d'entendre la colère qui s'exprime et s'amplifie depuis mars, le ministre cherche à minimiser le niveau de mobilisation des personnels.

De plus, affirmer qu'une partie des personnels en grève refuse de quitter Paris et la région parisienne relève au mieux d'une incompréhension, au pire, d'une grossière manipulation.

Les agents, quel que soit leur département, et même non grévistes, sont opposés à ce projet.

Le mécontentement n'a pas cessé lundi soir. Des actions de protestation se poursuivent par divers moyens allant jusqu'à la grève reconductible dans plusieurs départements.

L'intersyndicale DGFIP, Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT-CFTC Finances Publiques, refuse de laisser le ministre minimiser la colère des agents. Ce mouvement de grève est l'un des plus importants de ces dernières années à la DGFIP. Les agents défendent le service public rendu par la DGFIP et veulent continuer d'assurer la qualité de service attendue légitimement par nos concitoyens et nos partenaires. Ce combat mérite d'être reconnu par le ministre.

Or, bon nombre de directions locales n'ont reculé devant aucune intimidation, promesse, ou menace implicite dans le but de réduire le nombre de grévistes. Faut-il rappeler aussi que ni la Direction générale, ni le ministre, n'ont ménagé leurs efforts, allant même jusqu'à garantir contre toute évidence, qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée, tentant ainsi de rassurer les personnels en leur faisant prendre des vessies pour des lanternes.

Enfin, il nous est revenu qu'ici où là les conditions de recensement des grévistes étaient largement perfectibles. Ainsi, à titre d'exemple, du fait qu'un poste ou service ne répondait pas au téléphone, le matin de la grève, les directions locales, contre toute interprétation rationnelle, ont considéré qu'il n'y avait aucun gréviste.

Malgré cela, plus d'un tiers des départements ont enregistré des taux de grévistes avoisinant ou dépassant 50 % avec des pointes au dessus de 60 % voire de 70 %.

Faut-il vous rappeler encore que les cartes de Paris, de la Corse et des DOM n'ont toujours pas été communiquées, tenant ainsi les agents dans l'ignorance de leur devenir ? Et pourtant, le taux parisien est loin d'être négligeable dans le contexte.

Cette volonté affichée de réduire ce mouvement de protestation à l'action de quelques uns témoigne d'une nouvelle forme de mépris à l'encontre des personnels et de leurs représentants.

Il est maintenant question d'une version 2 des cartes initiales qui, là où elles ont été communiquées, illustrent l'absence de marge de manœuvre que vous offrez à la concertation. Parallèlement, la communication ministérielle s'adapte en fonction des interlocuteurs, des lieux et des circonstances.

Ainsi, dans « Var matin », le ministre affirme quasiment la main sur le cœur qu'aucune Trésorerie ne fermera en 2020 sans l'accord des élus locaux alors même qu'une fermeture est d'ores et déjà programmée au 1^{er} janvier. Pire, il se permet d'engager les futurs gouvernements jusqu'en 2026 oubliant un peu vite que le quinquennat se termine en 2022.

Les milliers d'élus locaux présents ce lundi au côté des personnels en grève peuvent-ils croire encore à de telles promesses ?

Monsieur le Directeur général, on ne construit pas une réforme contre et sans les agents, surtout quand la confiance est rompue. Trop d'approximations, de demi-vérités voire de contre-vérités, nous faisant douter du sens des mots, ont été opposées aux actions menées par les personnels. Nous exigeons l'abandon des réformes en cours et le retrait du projet du ministre Darmanin. Il est urgent d'ouvrir enfin de vraies négociations sur les conditions d'exercice des missions. La tenue des GT concernant l'accompagnement de ces réformes doit être, en conséquence, suspendue. Nous ne discuterons pas de l'accompagnement social du démembrement de la DGFIP.

Nous demandons une réponse écrite, de votre part, à nos exigences et si vous ne pouvez pas nous répondre, alors nous demandons à obtenir une réponse écrite du Ministre.

.